

Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 34/3 (2007)

DOI: 10.11588/fr.2007.3.50659

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

München nach Genua«; »Die Bäder von Lucca«; »Die Stadt Lucca«; »Zur Geschichte der Religion und Philosophie in Deutschland«; »Ludwig Börne«; »Lutezia« oder »Der Erz-Nachtwächter«. Mit Recht scheut Maillet nicht davor zurück, Heine immer dann zu korrigieren, wenn ihr seine auf persönliche Enttäuschungen zurückgehenden grimmig-satirischen Attacken auf München bzw. auf diese oder jene berühmte oder heute weitgehend vergessene Persönlichkeit allzu realitätsfremd erschienen.

Als Epilog sei der Rezensentin die nachstehende Anmerkung erlaubt. 2009 wird die Büste des lange Zeit »von der Parteien Gunst und Hass verwirrten«, unter den Nationalsozialisten verfeimten Dichters Heine, zuletzt auf Betreiben der Bayerischen Akademie der Schönen Künste, in die von Ludwig I. 1842 für »rühmlich ausgezeichnete Teutsche« gestiftete »Walhalla« aufgenommen werden. Für den Germanisten Dieter Borchmeyer, Präsident der Akademie, wird mit Heines Einzug in die »marmorne Schädelstätte« (so der Dichter) ein Zeichen gesetzt gegen die Wiederkehr jeglichen »Chauvinismus und Fundamentalismus nationaler, politisch-gesellschaftlicher oder religiöser Provenienz« (»Süddeutsche Zeitung« vom 9.8.2006).

Ursula E. KOCH, München

Heinrich HEINE, Nuits florentines. Précédé de Le Rabbin de Bacharach et de Extraits des mémoires de Monsieur Schnabeléwopski. Traduction et notes par Diane MEUR, Paris (Cerf) 2001, 193 p. (Bibliothèque franco-allemande), ISBN 2-204-06703-2, EUR 15,00.

Ce volume n'est qu'un élément d'une vaste entreprise mise en chantier dès le début des années 1990 autour de Michel Espagne et Michael Werner, spécialistes éminents de l'œuvre de Heine. Il s'agissait de proposer enfin un Heine complet au public cultivé français, privé de cela pratiquement depuis les dernières décennies du XIX^e s. et les »œuvres complètes« de Heine parues chez Calmann-Lévy, successeur de Michel Lévy frères, l'éditeur en 1855 à 1857 des premières »œuvres complètes« dans leur version française, avec les cinq grands ensembles des »Poèmes et Légendes«, des »Reisebilder. Tableaux de voyage«, de »De l'Allemagne«, de »De la France« et de »Lutèce«.

Il existe une différence essentielle, qui n'est pas seulement d'ordre philologique, mais, au sens large du mot, politique, entre l'entreprise en voie d'achèvement de la Bibliothèque franco-allemande et l'édition Lévy de 1855–1857. Celle-ci, en effet, prend appui, d'une part, sur la volonté plusieurs fois exprimée par Heine de livrer au public français une édition cohérente de son »œuvre française«, et, d'autre part, sur sa participation active et passionnée à la sélection et à la mise au point des textes retenus pour cette édition, alors même qu'il était paralysé depuis 1848, perpétuellement alité et cerné par la mort obsédante. Cette édition propose une »œuvre française«, ou, si on préfère, une »version française« autonome des œuvres de Heine, distincte de leur »version allemande« par les choix de publication, les titres, l'agencement interne et, bien souvent, le détail même du texte.

Cette édition de 1855–1857 repose sur un choix depuis longtemps fait et exprimé par Heine: celui d'être un »écrivain français«, reconnu comme tel par ses pairs – »naturalisé«, écrivait Sainte-Beuve – et distinct du »poète allemand des bords du Rhin« qu'il a bien sûr d'abord et toujours été, bien avant son installation à Paris au printemps 1831 et jusqu'à sa mort, à Paris encore, en février 1856. L'édition dans la Bibliothèque franco-allemande repose, elle, sur un principe tout différent: elle est une traduction en français de la »version allemande« des œuvres du poète. Elle part, implicitement au moins, du principe que cette »version allemande« constitue en quelque sorte le texte »canonique« et que la »version française« n'en est qu'une variante – une très longue et très significative variante. C'était là aussi le choix fait, à partir du début des années 1970, par l'édition savante (*historisch-kritische Ausgabe*) dite »de Düsseldorf« (DHA, Düsseldorf Heine Ausgabe, sous la dir. de Man-

fred Windfuhr), alors que l'édition publiée en RDA au même moment (HSA, Heine Säkularausgabe), en collaboration, en France, avec le CNRS, avait réservé sept volumes, les tomes XIII à XIX, aux «œuvres complètes» publiées par Michel Lévy en 1855–1857 et considérées comme une œuvre à part entière.

Ces considérations philologiques ou «littéraires» peuvent surprendre dans un compte rendu écrit pour une revue tournée vers les questions historiques. Et pourtant, la différence de perspective entre les deux entreprises, celle de l'édition Lévy, tout à la fin de la vie de Heine, et celle de la Bibliothèque franco-allemande, suppose, pour être correctement saisie, une approche de nature historique et politique de ce que l'auteur de ce compte rendu a récemment appelé la «situation franco-allemande de Heine»¹. C'est en effet la réintégration progressive et souvent difficile – que l'on songe à la très lente et très controversée attribution du nom de Heine à l'université de Düsseldorf, alors que cette appellation relevait de l'évidence – de Heine et de son œuvre, ainsi d'ailleurs que de la Jeune Allemagne et de l'ensemble du *Vormärz* dans ses composantes critiques, voire révolutionnaires, dans la conscience politique et historique des Allemands, à partir de 1949, en RDA d'abord, puis, de façon plus hésitante, en RFA, surtout à partir des «années Brandt», après quasiment un siècle de bannissement partiel ou complet, en particulier bien sûr à partir de 1933, qui a rendu possible une manière d'appropriation allemande, à la fois textuelle et contextuelle, de Heine, y compris de la composante juive de sa personnalité et de son œuvre².

Cette composante juive apparaît avec force dans le bref roman «Le Rabbin de Bacharach», ici traduit et dont la rédaction a commencé en 1824 et s'est prolongée jusqu'en 1840. Avec cette tentative romanesque, Heine a cherché, à la fois, à «fonder une littérature juive de langue allemande» (postface, p. 184), dans la ligne de l'Association pour la culture et la science juives dont il a été membre à Berlin en 1822–1823 avec Moses Moser et le juriste Eduard Gans, et à s'insérer dans la mode du roman historique inaugurée par Walter Scott. Mais ce «Rabbin» est aussi lié aux violences antisémites dans la Confédération germanique en 1819 et à l'arrêt de Frédéric-Guillaume III de Prusse, en 1822, restreignant les droits civils des Juifs, en particulier l'accès aux fonctions administratives, judiciaires et universitaires: atmosphère judéophile dans les milieux issus de la *Burschenschaft* et qui atteignent Heine étudiant à Bonn, et surtout à Göttingen; puis restrictions qui touchèrent Heine de plein fouet de 1825 à 1830, à Hambourg, Munich et Berlin, malgré sa conversion au protestantisme et son doctorat en droit à Göttingen en 1825.

Par un jeu de bascule franco-allemand intéressant à observer, cette appropriation allemande de Heine, à partir de la fin des années 1960 surtout, s'est accompagnée d'un certain dessaisissement français de Heine et de son «œuvre française», alors même que se développaient, en France et ailleurs, de savantes et parfois novatrices recherches sur cet auteur et son temps. De ce dessaisissement, l'édition en cours paraît porter la marque paradoxale, Heine tendant à apparaître, au fond, comme un écrivain de langue allemande présentant la particularité biographique, importante certes, d'un long séjour en France, de 1831 à 1856, un peu comme un Peter Handke de nos jours, et non comme ce qu'il a tout de même voulu explicitement être, pour des raisons à la fois littéraires et politiques: un écrivain double, allemand et français, créateur de deux œuvres majeures et relativement autonomes l'une par rapport à l'autre.

1 Cf. Lucien CALVIÉ, «Le Soleil de la liberté». Henri Heine (1797–1856). L'Allemagne, la France et les révolutions, Paris 2006, 312 p. (Monde germanique: histoires et cultures), en particulier: Introduction: situation franco-allemande d'Henri Heine, p. 11–37.

2 Le Congrès international Heine de Düsseldorf de 1997 à l'occasion du 200^e anniversaire de la naissance du poète, comportait une section (sur neuf) consacrée à la question juive: *Judenemanzipation als »Proberstein« der Aufklärung*, dans: *Aufklärung und Skepsis. Internationaler Heine-Kongress 1997*, sous la dir. de J. A. KRUSE, B. WITTE, K. FULLNER, Stuttgart, Weimar 1999. Cette section est quantitativement la plus importante.

Ce volume, avec la claire et précise postface de la traductrice et ses notes, a le grand mérite d'attirer l'attention sur Heine comme »romancier«, l'usage des guillemets (p. 190) soulignant ce que cette appellation peut avoir de surprenant. En effet, l'œuvre narrative de Heine – également représentée, de façon en quelque sorte embryonnaire, par certains aspects des »Reisebilder« – est parfois négligée entre les deux grands ensembles constitués par sa poésie lyrique, du »Buch der Lieder« aux poèmes politiques et satiriques des années 1840 (les »Neue Gedichte«, le »Wintermärchen« et »Atta Troll«) et par ses grands textes critiques des années 1830 sur l'Allemagne et sur la France. Et pourtant, »Schnabeléwopski«, ici également traduit, représente sans doute la contestation parodique la plus vigoureuse du roman goethéen de formation (*Bildungsroman*), ce qui ne va pas sans une mise en cause globale, nihiliste presque, du système – l'Ancien régime allemand prolongé jusqu'aux années 1830 – dont Goethe est un représentant éminent³. Quant aux trop oubliées »Nuits florentines«, la brève description des Willis qu'y donne Heine a donné à son excellent ami Théophile Gautier, qui a pu lire une première version française du texte dès le printemps 1836 dans la »Revue des Deux Mondes«, l'idée et la trame du ballet »Giselle«: nouvelle marque de la dualité fondamentale de la personne et de l'œuvre de Heine.

Lucien CALVIÉ, Toulouse

Gérald ARLETTAZ, Silvia ARLETTAZ, La Suisse et les étrangers. Immigration et formation nationale (1848–1933), Lausanne (Éditions Antipodes) 2004, 167 S., ISBN 2-940146-46-2, EUR 18,00.

Früher als in anderen europäischen Ländern wurden in der Schweiz die Fragen der Zuwanderung und Einbürgerung zu einem wichtigen innenpolitischen Thema. Mit Blick auf dieses spannungsreiche Politikfeld bieten die Autoren, durch zahlreiche Beiträge zur Migrationsforschung ausgewiesen, erheblich mehr, als der Untertitel verspricht. Den Anfang bildet eine demographisch-statistische Übersicht, gefolgt von einem Rückblick bis zu dem ephemeren Einheitsstaat der Helvetischen Republik mit einem einheitlichen helvetischen Bürgerrecht. Am Ende steht ein sorgsam wägender Ausblick auf die schweizerische Zuwanderungs- und Asylpolitik bis Ende 2002, als der Anteil der Ausländer mit ständigem Wohnsitz in der Schweiz 20,3% ausmachte (1910 waren es 11,8%).

Die etwa seit 1900 breiter gewordene öffentliche Diskussion über den einem Kleinstaat wie der Schweiz zumutbaren Ausländeranteil wird bis heute von einer spezifischen Vorgabe beeinflusst. Die schweizerische Bundesverfassung kennt kein nationales Bürgerrecht. Schweizerbürger ist, wer das Bürgerrecht einer Gemeinde und des Kantons besitzt. Diese Bindung an ein örtliches und an das Kantonsbürgerrecht hat sich als ein aus dem Ancien Régime überkommenes Prinzip der schweizerischen Gesetzgebung bis heute erhalten. Infolgedessen ist Schweizer Zuwanderungspolitik eine »Mehrebenenpolitik« mit der Schwierigkeit, die auf den unterschiedlichen Ebenen getroffenen Entscheidung zu koordinieren.

Die hier vorzustellende Untersuchung belegt eindrücklich die Verschränkung von zwei für das Selbstverständnis und Selbstbild der Schweiz konstitutiven Vorgängen. Dies war zum einen die Aneignung und Ausgestaltung des von der Bundesverfassung 1848 vorgezeichneten nationalen Raumes durch die Führungselite. Das bedeutete u. a. eine Vereinheitlichung des Rechts auf ganz unterschiedlichen Gebieten und die Institutionalisierung der dem Gesamtstaat zugewiesenen Aufgaben. Auf diese Weise erhielt der Bund ein Mitspracherecht auch in der Zuwanderungspolitik. Der zweite Vorgang lag in der Veränderung

3 Cf. Lucien CALVIÉ, *Le Soleil de la liberté* (voir note 1), chap. IV, Schnabeléwopski, parodie du roman de formation (*Bildungsroman*) goethéen, p. 115–130.